

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **02 JUIN 2026**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	15
- présents	14
- votants	14+1 procuration
- absents	1
- exclus	

Date de convocation :
29/05/2026
Date d'affichage :
29/05/2026

Objet

**1.4 CONVENTION FAUCARDAGE
AVEC ST LAURENT LA CONCHE**

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

Etaient présents : Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, GODEL Laurent, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Sandrine PERRET, Valérie GAUDIN, Stéphane BAROU, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, Pierre SAUZET, LAFAY Virginie, ROCLE Karine

Absents : PONCET Raphaël (a donné procuration à PONCET Pierre)

Secrétaire de séance : Sandrine PERRET

La commune de St Laurent la Conche a demandé à la commune de Marclopt, s'il était possible de faire une prestation de faucardage.

Il y a lieu de prendre une convention pour régler les détails.

La convention a été envoyée aux élus en même temps que la convention.

M le Maire demande l'accord aux élus pour signer la convention de faucardage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention
- **DIT** que cette convention pourra être renouvelée et être modifiée par avenant.

Le secrétaire de séance
Mme Sandrine PERRET



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 03/06/2026
Le Maire,
DOITRAND Raphaël



Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 12/06/2026

